

Séance du conseil d'administration
du 9 décembre 2025, à 19 h 30,
au centre administratif, salle CA 107-108,
situé au 435, avenue Rouleau, Rimouski

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Désignation de la présidence et de la vice-présidence du conseil d'administration ;
4. Agenda de consentement :
 - 4.1. Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 23 septembre 2025 – Approbation et suivi ;
 - 4.2. Démission d'un membre du conseil d'administration ;
 - 4.3. Prestation du serment d'office ;
 - 4.4. Dépôt des déclarations d'engagement et d'intérêts ;
 - 4.5. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 ;
 - 4.6. Répartition des services éducatifs entre les écoles 2026-2027 - Formation générale des jeunes ;
 - 4.7. Répartition des services éducatifs entre les centres 2026-2027 - Éducation des adultes et formation professionnelle
 - 4.8. Critères d'admission et d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire dans les écoles ;
 - 4.9. Calendrier scolaire FGJ 2026-2027 ;
 - 4.10. Calendriers scolaires EDA-FP 2026-2027 ;
 - 4.11. Objectifs et principes de répartition des ressources financières 2026-2027 ;
 - 4.12. Entente pour l'opération d'un service régional en santé au travail ;
5. Nomination d'une institution bancaire 2026-2028 – Recommandation du comité de vérification ;
6. État financiers et Rapport de l'Auditeur au 30 juin 2025 – Recommandation du comité de vérification ;
7. Rapport annuel 2024-2025 ;
8. Rapport d'activités de la protectrice régionale de l'élève 2024-2025 ;

Les personnes intéressées à assister à une séance du conseil d'administration doivent communiquer avec la direction générale par courriel à l'adresse dgphares@cssphares.gouv.qc.ca ou par téléphone au 418 723-5927, poste 1020 **au plus tard à 16 h le jour de la séance**.

Si vous souhaitez intervenir, conformément au *Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration et sur la participation à distance*, un [formulaire d'intention du public](#) doit également être complété et retourné par courriel à l'adresse mentionnée plus haut **au plus tard 24 h avant la séance**.

9. Période de questions ;
10. Autres sujets ;
11. Levée de la séance.



Mme Cathy-Maude Croft,
Secrétaire générale

Les personnes intéressées à assister à une séance du conseil d'administration doivent communiquer avec la direction générale par courriel à l'adresse dgphares@cssphares.gouv.qc.ca ou par téléphone au 418 723-5927, poste 1020 **au plus tard à 16 h le jour de la séance**.

Si vous souhaitez intervenir, conformément au *Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration et sur la participation à distance*, un [formulaire d'intention du public](#) doit également être complété et retourné par courriel à l'adresse mentionnée plus haut **au plus tard 24 h avant la séance**.